



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE LUNDI 6 MARS 2017, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** Mmes Chantal Riopel, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Claude Bélanger, conseiller  
Robert Bibeau, conseiller  
Robert Groulx, conseiller  
Guy Rondeau, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. André Hénault, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** MM. Claude Crépeau, directeur général  
et secrétaire-trésorier  
David Cousineau, greffier et  
secrétaire-trésorier adjoint

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

2017-03-094

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :**

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 20 février 2017

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**4.0 SECRÉTARIAT**

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Règlement 2083-2017 – Modifiant le règlement 2047-2015  
décrétant la tarification pour certains biens, services et  
activités de la municipalité de Saint-Charles-Borromée  
Adoption

4.3 Direction générale et services administratifs – Création  
d'un poste – Technicien en documentation régulier à  
temps partiel

4.4 Barreau du Québec – Demande d'inscription au tableau  
de l'Ordre 2017-2018 – Me David Cousineau

**5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

5.1 Démission de M. Vedhananda Kisten à titre de pompier à  
temps partiel

5.2 Service de la prévention des incendies – Lettre d'entente  
no 6 – Congé partiel sans solde

5.3 Hydro Météo, experts-conseils – Offre de services pour  
travaux préventifs d'affaiblissement du couvert de glace  
Rivière L'Assomption – Saison 2017

- 5.4 Hydro Météo, experts-conseils – Travaux de bris de couvert de glace par l'aéroglisser – Rivière L'Assomption Crue printanière 2017
- 5.5 Service de la prévention des incendies – Embauche de pompiers juniors
- 5.6 Service de la prévention des incendies – Poste de lieutenant-instructeur SST

## **6.0 SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX PUBLICS**

- 6.1 Service des travaux publics – Création d'un poste Journalier de voirie régulier à temps partiel
- 6.2 Installation de débitmètre sur le réseau d'égout – Paiement de facture

## **7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Projet de règlement 2084-1-2017 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation résidentielle haute densité à même l'affectation résidentielle faible densité – Adoption
- 7.2 Projet de règlement 2085-1-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone H24 à même la zone H22 et d'y autoriser l'habitation multifamiliale et de créer la zone H28b à même les zones H22 et H28a et d'y autoriser l'usage habitation bi et trifamiliale – Adoption

## **8.0 LOISIRS ET CULTURE**

- 8.1 Centre culturel de Joliette – Demande de soutien financier Réaménagement des espaces de la salle Rolland-Brunelle Engagement financier
- 8.2 Sonorisation – Fête nationale du Québec 2017 – Octroi du contrat

## **9.0 REQUÊTES**

- 9.1 Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette Campagne de parrainage 2017 – Demande d'aide financière
- 9.2 Fondation du Carré St-Louis – Participation financière
- 9.3 Fondation des Samares – Classique de golf 2017 Participation municipale
- 9.4 Demande de Mme Suzy Aubin pour la coupe de deux érables au 30-36, rue du Juge-Guibault – Autorisation
- 9.5 Coopérative jeunesse de services de Saint-Charles-Borromée – Demande de prêt de local – Saison 2017 Centre communautaire Alain-Pagé

## **10.0 INFORMATION**

- 10.1 Rapport des permis de construction – Février 2017

## **11.0 AUTRES SUJETS**

- 11.1 Location de jeux gonflables et d'un train électrique – Fête nationale du Québec 2017 – Octroi du contrat
- 11.2 Service de la prévention des incendies – Changement de statut

## **12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

## **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-095

### **PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Guy Rondeau  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé;

- séance ordinaire du 20 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

2017-03-096

### **LISTE DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** les registres des chèques des fournisseurs du 21 février au 6 mars 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n<sup>os</sup> 40274 à 40347, du 21 février au 6 mars 2017, pour un montant de 483 172,01 \$;

Le tout tel qu'il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-097

**RÈGLEMENT 2083-2017 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
2047-2015 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR CERTAINS  
BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-BORROMÉE – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Mme la conseillère Janie Tremblay, lors de la séance ordinaire tenue le 20 février 2017;

**ATTENDU** que tous les membres du conseil avaient reçu une copie du règlement et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le règlement 2083-2017 modifiant le règlement 2047-2015 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité de Saint-Charles-Borromée soit et est adopté comme il a été rédigé;

Le texte du règlement 2070-2016 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-098

**DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS  
CRÉATION D'UN POSTE – TECHNICIEN EN DOCUMENTATION  
RÉGULIER À TEMPS PARTIEL**

**ATTENDU** le rapport GS-17-01 du greffier et secrétaire-trésorier adjoint;

**ATTENDU** la restructuration de la Direction générale et des services administratifs;

**ATTENDU** les articles 4 et 27 de la convention collective entre la Municipalité et le SCFP section locale 4367;

**ATTENDU** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité acceptent la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier à l'effet :

- a) de modifier la structure des Services administratifs en créant un poste régulier à temps partiel de technicien en documentation;
- b) de modifier la grille d'évaluation des catégories d'emploi pour y inclure le poste de technicien en documentation dans la classe 4, avec 411 points d'évaluation;
- c) de modifier l'organigramme des Services administratifs pour y inclure ledit changement;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité fixent entre 23,25 et 31 heures par semaine le nombre d'heures travaillées pour le poste régulier à temps partiel de technicien en documentation;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à ouvrir un concours afin de pourvoir au poste de technicien en documentation;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Johanne Bourdon, présidente du syndicat, à Me David Cousineau, greffier et secrétaire-trésorier adjoint et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-099

**BARREAU DU QUÉBEC – DEMANDE D'INSCRIPTION AU  
TABLEAU DE L'ORDRE 2017-2018 – ME DAVID COUSINEAU**

**ATTENDU** la demande reçue du Barreau du Québec pour l'inscription de Me David Cousineau au Tableau des membres de l'Ordre 2017-2018;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, Me David Cousineau, soit et est autorisé à s'inscrire au Tableau des membres de l'Ordre Barreau du Québec à titre d'avocat et à payer la somme de 1 898,08 \$ à titre de cotisation 2017-2018;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Me David Cousineau, greffier et secrétaire-trésorier adjoint et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-100

**DÉMISSION DE M. VEDHANANDA KISTEN À TITRE DE  
POMPIER À TEMPS PARTIEL**

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Vedhananda Kisten, pompier à temps partiel, à compter du 18 février 2017;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier fasse parvenir une lettre de remerciements à M. Vedhananda Kisten pour le temps passé au Service de la prévention des incendies;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Vedhananda Kisten, à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – LETTRE  
D’ENTENTE N<sup>o</sup> 6 – CONGÉ PARTIEL SANS SOLDE**

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l’unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité acceptent le contenu de la lettre d’entente n<sup>o</sup> 6 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367, relativement à la prise d’un congé partiel sans solde par l’adjointe administrative du Service de la prévention des incendies;

**QUE** le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le directeur général adjoint soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Johanne Bourdon, présidente du syndicat, à Mme Francine Forest et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**HYDRO MÉTÉO, EXPERTS-CONSEILS – TRAVAUX PRÉVENTIFS  
D’AFFAIBLISSEMENT DU COUVERT DE GLACE – RIVIÈRE  
L’ASSOMPTION – SAISON 2017**

**ATTENDU** qu’en vertu de la résolution 2012-11-7786 adoptée le 5 novembre 2012, les membres du conseil de la municipalité acceptaient de signer une nouvelle entente avec la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, concernant la surveillance et les travaux d’affaiblissement des glaces sur la rivière L’Assomption;

**ATTENDU** la soumission de la firme d’experts-conseils Hydro Météo, datée du 28 février 2017, concernant l’affaiblissement du couvert de glace;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l’unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité acceptent l’offre de services de la firme d’experts-conseils Hydro Météo pour les travaux d’affaiblissement préventifs du couvert de glace sur la rivière L’Assomption, pour la saison 2017, au montant de 14 630,94 \$ taxes incluses;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la firme d’experts-conseils Hydro Météo, sur réception de la facture conforme à la soumission au montant de 14 630,94 \$ taxes incluses, lequel correspond à la part de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, soit 52,20 % des coûts;

**QUE** le montant fasse l’objet d’une demande de remboursement dans le cadre du programme de subvention offert par le ministère de la Sécurité publique;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-103

**HYDRO MÉTÉO, EXPERTS-CONSEILS – TRAVAUX DE BRIS DE COUVERT DE GLACE PAR L'AÉROGLISSEUR – RIVIÈRE L'ASSOMPTION – CRUE PRINTANIÈRE 2017**

**ATTENDU** l'offre de la firme d'experts-conseils Hydro Météo, datée du 1<sup>er</sup> mars 2017, pour la location de leur aéroglisseur au coût de 325 \$ l'heure, plus taxes et des frais de mobilisation/démobilisation de 500 \$, plus taxes;

**ATTENDU** que nous devons planifier le bris du couvert de glace sur la rivière L'Assomption afin de diminuer les risques d'inondation dans certains secteurs de la municipalité;

**ATTENDU** que l'utilisation d'un aéroglisseur, combinée au travail effectué par l'Amphibex, augmente grandement l'efficacité et la rapidité du bris du couvert de glace;

**ATTENDU** que l'aéroglisseur accède à des secteurs inaccessibles par l'Amphibex;

**ATTENDU** que cette dépense est répartie avec la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, selon un pourcentage établi;

**CONSIDÉRANT** que sur recommandation du directeur du Service de la prévention des incendies, des travaux de soutien aux opérations de bris de couvert de glace pourraient être nécessaires vers la fin du mois de mars 2017, afin de prévenir le risque d'inondation;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Claude Bélanger  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité retiennent les services de la firme Hydro Météo, experts-conseils, pour des travaux de soutien aux opérations de bris de couvert de glace par l'aéroglisseur lors de la crue printanière 2017, au montant d'environ 11 560 \$ plus taxes, représentant la mobilisation, démobilisation et 30 heures de travail;

**QUE** les frais soient partagés avec la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, selon le pourcentage établi;

**QUE** le montant fasse l'objet d'une demande de remboursement dans le cadre du programme de subvention offert par le ministère de la Sécurité publique;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Pierre Corbin, président et directeur des opérations d'Hydro Météo, à Mme Marie-Andrée Breault, directrice générale et trésorière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-104

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – EMBAUCHE  
DE POMPIERS JUNIORS**

**ATTENDU** le rapport SI-17-04 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 1er mars 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité embauchent MM. Mathieu Massé et Sébastien Dion afin de pourvoir des postes de pompier junior, classe 3 de la grille salariale, à compter du 7 mars 2017 et fixent leur période de probation à douze (12) mois;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-105

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – POSTE DE  
LIEUTENANT-INSTRUCTEUR SST**

**ATTENDU** le rapport SI-17-03 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 1er mars 2017;

**ATTENDU** la nouvelle structure du Service de la prévention des incendies inclut un poste de lieutenant-instructeur SST pour assurer la formation des pompiers;

**ATTENDU** le concours affiché afin de pourvoir audit poste;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du comité de sélection concernant la candidature de M. Éric Plante;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée procèdent à la nomination de M. Éric Plante au poste de lieutenant-instructeur SST;

**QUE** son taux horaire soit établi à 43,72 \$ l'heure et que l'ensemble de ses conditions de travail soit celles prévues à la *Politique administrative et salariale des officiers et des techniciens en sécurité incendie*, et ce, rétroactivement au 6 février 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS



**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – CRÉATION D’UN POSTE  
JOURNALIER DE VOIRIE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL**

**ATTENDU** le rapport ST-17-09 du directeur des Services techniques, daté du 1<sup>er</sup> mars 2017;

**ATTENDU** les articles 4 et 27 de la convention collective entre la Municipalité et le SCFP section locale 4367;

**ATTENDU** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu à l’unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité acceptent la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier à l’effet :

- a) d’autoriser la création d’un (1) poste de journalier de voirie régulier à temps partiel;
- b) de fixer la description, l’évaluation et le classement de l’emploi selon le plan d’évaluation des emplois de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée (annexe «G»);
- c) de modifier l’organigramme pour y inclure ledit changement;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à ouvrir un concours afin de pourvoir au poste de journalier de voirie régulier à temps partiel;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Johanne Bourdon, présidente du syndicat, à M. Jonathan Marion, directeur des Services techniques et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**INSTALLATION DE DÉBITMÈTRE SUR LE RÉSEAU D’ÉGOUT  
PAIEMENT DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture reçue par l’entrepreneur Filtrum inc., en date du 31 janvier 2017, au montant de 41 597,95 \$ incluant les taxes et la retenue;

**ATTENDU** le rapport de la firme d’ingénierie Beaudoin Hurens, en date du 23 février 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans la réserve financière de l’eau;

**CONSIDÉRANT** que les travaux sont admissibles au programme TECQ 2014-2018;

**Sur la proposition de Claude Bélanger  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l’unanimité :**



**QUE** la consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement devrait se tenir à l'hôtel de ville le lundi 20 mars 2017, à 20 h;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Bussières, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Joliette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-110

**CENTRE CULTUREL DE JOLIETTE – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES DE LA SALLE ROLLAND-BRUNELLE – ENGAGEMENT FINANCIER**

**ATTENDU** la demande d'aide financière présentée par Mme Claudine Harnois, présidente du conseil d'administration et M. Gilles Pitre, directeur général du Centre culturel de Joliette, concernant le projet de mise aux normes de la salle Rolland-Brunelle;

**ATTENDU** que la valeur des travaux est estimée à environ 5,4 M\$ et que le Centre culturel de Joliette souhaite récolter environ 810 000 \$ provenant des divers intervenants du milieu;

**ATTENDU** que les membres du conseil de la municipalité reconnaissent la vocation régionale du Centre culturel de Joliette et désirent encourager les objectifs poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée est prête à contribuer à ce projet pour un montant ne dépassant pas 100 000 \$;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** la Municipalité de Saint-Charles-Borromée s'engage à contribuer financièrement au projet de mise à niveau de la salle Rolland-Brunelle à la hauteur de 12,3 % de la part du milieu (excluant les subventions gouvernementales et du Cégep régional de Lanaudière) jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise au Centre culturel de Joliette et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-111

**SONORISATION – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2017  
OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** le rapport SL-17-03 du coordonnateur du Service des loisirs, le 28 février 2017;

**ATTENDU** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité retiennent les services de Gestion LL pour la sonorisation sur la scène extérieure du centre Saint-Jean-Bosco, dans le cadre des festivités entourant la fête nationale du Québec le 23 juin 2017, le tout pour une dépense de 2 874,38 \$ taxes incluses;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Gestion LL, à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-112

**MAISON DES JEUNES CAFÉ-RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE – CAMPAGNE DE PARRAINAGE 2017– DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la lettre de la Maison des jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette, concernant une demande de soutien financier dans le cadre de leur campagne de parrainage 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil de la municipalité désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Maison des jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette la somme de 500 \$, à titre d'aide financière, dans le cadre de leur campagne de parrainage 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Maison des jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-113

**FONDATION DU CARRÉ ST-LOUIS – PARTICIPATION FINANCIÈRE**

**ATTENDU** la demande de participation municipale au souper-bénéfice de la Fondation du Carré St-Louis, datée du 25 mai 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 100 \$ à la Fondation du Carré St-Louis, à titre de commandite;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Diane Miron, membre du comité organisateur de la Fondation du Carré St-Louis et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-114

**FONDATION DES SAMARES – CLASSIQUE DE GOLF 2017**  
**PARTICIPATION MUNICIPALE**

**ATTENDU** la tenue de la 15<sup>e</sup> édition de la Classique de golf au profit de la Fondation des Samares qui se tiendra le jeudi 1er juin 2017;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent appuyer les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay**  
**Appuyée par Guy Rondeau**  
**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité accordent une aide financière de 100 \$ à la Fondation des Samares, pour la tenue de la 15<sup>e</sup> édition de la Classique de golf;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à la Fondation des Samares et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-115

**DEMANDE DE MME SUZY AUBIN POUR LA COUPE DE DEUX**  
**ÉRABLES AU 30-36, RUE DU JUGE-GUIBAULT – AUTORISATION**

**ATTENDU** la demande de Mme Suzy Aubin, datée du 14 février 2017, pour faire couper deux arbres au 30-36, rue du Juge-Guibault;

**ATTENDU** que les arbres concernés sont des érables argentés et que leur localisation, étant donné leur système racinaire d'envergure, est susceptible de causer des dommages aux infrastructures;

**ATTENDU** que lesdits arbres sont situés dans l'emprise de la rue;

**ATTENDU** l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay**  
**Appuyée par Guy Rondeau**  
**Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent le Service des travaux publics à faire abattre les érables situés dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 30-36, rue du Juge-Guibault et que la Municipalité en assume les coûts;

**QUE** la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- 1) la propriétaire concernée s'engage à planter, dans la cour avant, deux arbres ayant un diamètre minimal de 30 millimètres mesuré à une hauteur de 30 centimètres sur le tronc de l'arbre;
- 2) la propriétaire verse un dépôt de 200 \$, qui lui sera remis dès qu'elle aura rempli toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Suzy Aubin, à M. Daniel Bonin, surintendant du Service des travaux publics et à Mme Johanne Bourdon, inspectrice des bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS

2017-03-116

**COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE – DEMANDE DE PRÊT DE LOCAL SAISON 2017 – CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ**

**ATTENDU** la demande de Mme Elise Rainville de la Coopérative jeunesse de services de Saint-Charles-Borromée, datée du 20 janvier 2017, concernant les besoins d'un local pour l'édition 2017 de la Coopérative jeunesse de services de Saint-Charles-Borromée;

**CONSIDÉRANT** que le local de la Prématernelle Les Picolos au centre communautaire Alain-Pagé se libérera pour les mois de juin, juillet et août;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité autorisent la Coopérative jeunesse de services de Saint-Charles-Borromée à :

1. utiliser gratuitement le local de la Prématernelle Les Picolos situé au centre communautaire Alain-Pagé, du début juin à la mi-août 2017;
2. prendre entente avec le coordonnateur du Service des loisirs pour tous autres besoins spécifiques;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Elise Rainville de la Coopérative jeunesse de services de Saint-Charles-Borromée et à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Information

**INFORMATION**

- Rapport des permis de construction – Février 2017

2017-03-117

**LOCATION DE JEUX GONFLABLES ET D'UN TRAIN ÉLECTRIQUE – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2017 – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** le rapport SL-17-04 préparé par le coordonnateur du Service des loisirs, daté du 2 mars 2017;

**ATTENDU** les soumissions reçues, à savoir :

- Proludik 1 718,88 \$ taxes incluses | incluant 1 train électrique
- Capital en fête 2 670,30 \$ taxes incluses | incluant 7 jeux gonflables
- Proludik 3 152,61 \$ taxes incluses | incluant 8 jeux gonflables

**ATTENDU** que la compagnie Capital en fête n'offre pas l'option du train électrique;

**ATTENDU** que les soumissions de la compagnie Proludik répondent davantage aux critères qualitatifs du comité organisateur des festivités de la fête nationale du Québec 2017;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** les membres du conseil de la municipalité retiennent les offres de l'entreprise Proludik, lors des festivités entourant la fête nationale du Québec du 23 juin 2017, pour la fourniture d'un train électrique pour un montant de 1 718,88 \$ et de 8 jeux gonflables pour un montant de 3 152,61 \$, le tout pour une dépense totale de 4 871,49 \$ taxes incluses;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise aux soumissionnaires, à Mme France Rivest, directrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-03-118

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**  
**CHANGEMENT DE STATUT**

**ATTENDU** le rapport SI-17-05 du directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 3 mars 2017, concernant le changement de statut de certains pompiers;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Guy Rondeau  
Il est résolu à l'unanimité :**

**QUE** le statut de pompier junior de M. Karl Gamache soit remplacé par le statut de pompier régulier, classe 2, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017;

**QUE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 20 mars 2017, à 20 h, à l'hôtel de ville de Saint-Charles-Borromée.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 21 h.

*(Signé) André Hénault*  
\_\_\_\_\_  
André Hénault  
Maire

*(Signé) Claude Crépeau*  
\_\_\_\_\_  
Claude Crépeau, B. Urb.  
Directeur général et secrétaire-trésorier